

Parcours et expériences scolaires des jeunes descendants d'immigrés en France

Yaël Brinbaum *, Laure Mogueuou **, Jean-Luc Primon ***

L'enquête *Trajectoires et Origines* permet de reconstituer les trajectoires d'éducation, à partir des orientations à l'issue du collège et du lycée, et de saisir les expériences scolaires des personnes sur la base du sentiment d'injustice et/ou de discrimination à l'école exprimé par les individus. La spécificité de cette enquête est de fournir des données statistiques sur les scolarités des descendants d'immigrés d'origines diverses et de migrations plus ou moins récentes qui restent peu étudiées. Nous nous intéressons ici exclusivement aux personnes âgées de 18 à 35 ans en 2008 ayant effectué toute leur scolarité en France et cela en vue de saisir les parcours scolaires des descendants d'immigrés dans leur diversité et le traitement qui leur a été dévolu dans un système éducatif caractérisé par la démocratisation scolaire et la massification⁽¹⁾. Dans les résultats, les parcours scolaires sont différenciés en fonction du sexe et du pays d'origine des parents. Le sentiment d'injustice à l'école se manifeste essentiellement à l'égard de l'orientation chez certains groupes et s'apparente à de la discrimination liée à l'origine. Ces parcours influent sur le vécu de la scolarité et auront ensuite un impact sur l'accès au marché du travail.

1 | Les diplômes obtenus par les descendants d'immigrés âgés de 18 à 35 ans

Les descendants d'immigrés ont-ils bénéficié de la démocratisation de l'enseignement au même titre que la population majoritaire ? Les inégalités de niveau se transforment-elles en différenciation des parcours dans l'enseignement secondaire⁽²⁾ ? Les parcours scolaires sont-ils semblables ou varient-ils en fonction du pays d'origine ? Le tableau 1 présente les niveaux de diplôme détaillés des 18-35 ans scolarisés en France et ayant terminé leurs études initiales. Les sorties sans diplôme du système

* Université de Bourgogne, IREDU, chercheure associée à l'INED.

** Université Paris Ouest Nanterre La Défense (UPO), chercheure associée à l'INED.

*** Université Nice Sophia Antipolis (UNS), chercheur à l'URMIS.

(1) On appelle « descendants d'immigrés » les descendants d'un ou deux parents immigrés.

(2) Duru-Bellat M., Kieffer A., 2000, « La démocratisation de l'enseignement en France : polémiques autour d'une question d'actualité », *Population*, Vol.55, n° 1, p. 51-80.

Tableau 1 - Plus haut diplôme obtenu par les jeunes descendants d'immigrés et de natifs d'un DOM âgés de 18 à 35 ans selon l'origine et le sexe (en %)

Département ou pays de naissance des parents		Sans diplôme	BEPC	Diplômes professionnels (CAP BEP)	Bac.	Bac+2	Bac +3 et plus	Total	Effectifs non pondérés
DOM	Hommes	13	6	33	21	17	10	100	182
	Femmes	2	8	20	32	21	17	100	177
Algérie	Hommes	19,5	12	27	20,5	12	8	100	296
	Femmes	16	10	22	27	13	12	100	331
Maroc et Tunisie	Hommes	19,5	12	23	19	12	14	100	290
	Femmes	10	6	21	31	17	16	100	343
Afrique sahélienne	Hommes	19	10	31	23	11	6	100	129
	Femmes	6	11	25	27	19	12	100	143
Afrique guinéenne ou centrale	Hommes	24	6	24	20	6	19	100	53
	Femmes	11	6	13	32	11	27	100	63
Asie du Sud-Est	Hommes	14	5	24	14	19	25	100	147
	Femmes	9	7	14	24	19	27	100	137
Turquie	Hommes	27	8	40	11	3	11	100	152
	Femmes	26,5	12	24	23,5	11	3	100	162
Portugal	Hommes	14	6	39	19	12	10	100	294
	Femmes	7	3	25	17	28	20	100	247
Espagne et Italie	Hommes	10	8	30	22	17	13	100	297
	Femmes	8	9	18	24	22	20	100	300
Autres pays de l'UE27	Hommes	5	6	9	27	20	34	100	92
	Femmes	7	11	7	23	21	31	100	98
Autres pays	Hommes	9	5	22	23	19	22	100	132
	Femmes	7	5	8	20	13	47	100	91
Ensemble des descendants d'immigrés	Hommes	15	9	28	20	14	14	100	1882
	Femmes	10	8	20	25	18	19	100	1915
Population majoritaire	Hommes	8	7	25	24	17	19	100	559
	Femmes	6	6	22	23	21	21	100	578
Ensemble de la population métropolitaine	Hommes	10	7	26	23	16	18	100	2948
	Femmes	8	6	22	23	20	21	100	2992

Source • Enquête *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008.

Champ • 18-35 ans scolarisés en France, ayant terminé leurs études initiales. Les CEP (certificat d'études primaires) très peu nombreux sont regroupés avec les non diplômés.

Lecture • Parmi les garçons descendants de natifs d'un DOM ayant terminé leurs études initiales, 13% n'ont pas de diplôme, 6% un BEPC.

éducatif sont nombreuses chez les descendants d'immigrés (13% contre 8% pour la population majoritaire). Ce taux varie fortement selon le pays de naissance des parents : particulièrement élevé pour les descendants d'immigrés originaires de Turquie (27%), il diminue, mais reste important pour les descendants d'immigrés venus du Maghreb et d'Afrique subsaharienne (respectivement 18% pour ceux originaires d'Algérie, 15% du Maroc ou de la Tunisie et 16% pour l'Afrique guinéenne ou centrale). Viennent ensuite les descendants d'immigrés originaires du Portugal (11%) et d'Asie du Sud-Est puis ceux d'Espagne et d'Italie, proches de la population majoritaire. Quelle que soit l'origine, un certain nombre sortent du système éducatif avec uniquement le BEPC (de 5 à 11%).

L'avantage scolaire des filles sur les garçons apparaît dans tous les groupes d'origine : moins souvent sorties du système sans diplôme, elles sont généralement plus diplômées que les garçons. Les sorties sans diplôme atteignent des proportions très élevées chez les garçons comme chez les filles dont au moins un parent est originaire

de Turquie (environ 27 %) et parmi les garçons descendants d'immigrés venus d'Afrique guinéenne ou centrale (24 %) et sahélienne (19 %), du Maroc ou de Tunisie (19 %) et d'Algérie (19 %).

Les écarts entre les enfants d'immigrés et les jeunes de la population majoritaire se retrouvent également au niveau des diplômes obtenus. Les descendants d'immigrés natifs de Turquie et du Portugal sont nombreux (plus de 38 %) à avoir acquis un diplôme professionnel court (CAP-BEP), contre un quart de la population majoritaire (et respectivement 31 % et 27 % des descendants d'originaires d'Afrique sahélienne ou d'Algérie). Par ailleurs, les filles qui se sont engagées dans cette voie possèdent des baccalauréats professionnels ou technologiques tandis que les garçons détiennent des CAP-BEP.

Ces diplômes professionnels restent également prisés par les filles d'immigrés venus du Portugal (par ailleurs plus souvent diplômées du supérieur que les garçons du même groupe). Les jeunes femmes ont obtenu un baccalauréat plus souvent que les jeunes hommes, avec des écarts particulièrement élevés parmi les descendants d'immigrés originaires de Turquie, d'Afrique guinéenne ou centrale, du Maroc et de Tunisie. L'accès au baccalauréat général est sensiblement plus élevé dans la population majoritaire que dans tous les autres groupes. Les descendants d'originaires d'Asie du Sud-Est des deux sexes et les filles originaires d'Afrique guinéenne ou centrale se distinguent par la proportion importante de diplômés du 3^e cycle ou de diplômes d'une grande école.

Compte tenu des différences sociales entre les sous-groupes et du poids inégal des origines ouvrières entre descendants d'immigrés et population majoritaire, l'impact des origines sociales et familiales des jeunes doit être pris en considération. En effet, dans leur majorité, les descendants d'immigrés appartiennent à des familles ouvrières – par leur père – (65 % contre 41 % des jeunes dans la population majoritaire). La part des pères ouvriers concerne plus de 70 % des descendants d'immigrés du Maghreb, de Turquie et du Portugal. Ces origines sociales contribuent à l'explication des niveaux d'éducation atteints.

2 | Parcours scolaires : orientations dans l'enseignement secondaire et supérieur

Les trajectoires scolaires peuvent être reconstituées grâce à de multiples questions sur les orientations successives à l'issue du collège et du lycée. Après le collège, la poursuite des études au lycée est la norme, quelle que soit l'origine. L'arrêt précoce de la scolarité concerne surtout les filles d'immigrés de Turquie (11 % contre 3 % des filles de la population majoritaire) et les fils d'immigrés venus d'Algérie (9 % contre 3 % dans la population majoritaire (tableau 2).

Les descendants d'immigrés ont moins souvent été orientés vers les filières générales que les jeunes de la population majoritaire⁽³⁾. Seuls les jeunes dont les parents sont originaires d'Asie du Sud-Est sont beaucoup plus nombreux (61 %) que ceux de la population majoritaire (44 %) à avoir été orientés vers ces filières, puis à poursuivre plus fréquemment dans le supérieur (tableau 3). Les orientations après le collège sont différenciées selon l'origine et le sexe des enquêtés⁽⁴⁾. Les filles dans presque tous les groupes d'origine présentent des taux de passage dans l'enseignement général comparables,

(3) Vallet L.-A., Caille J.-P., 1996, « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français. Une étude d'ensemble », *Les Dossiers d'Éducation et Formations*, 67, ministère de l'Éducation.

(4) Brinbaum Y., Kieffer A., 2009, « Les scolarités des enfants d'immigrés de la sixième au baccalauréat : différenciation et polarisation des parcours », *Population*, 3, p. 561-609.

Tableau 2 - Orientation après le collège des descendants d'immigrés et de natifs d'un DOM âgés de 18 à 35 ans selon l'origine et le sexe

Département ou pays de naissance des parents		Filières générales	Filières technologiques	Filières professionnelles (scolaires)	Apprentissage*	Arrêt des études	Total	Effectifs non pondérés
DOM	Hommes	33	16	43	6	2	100	248
	Femmes	53	16	28	1	2	100	250
Algérie	Hommes	32	16	40	4	9	100	370
	Femmes	41	16	36	2	5	100	429
Maroc et Tunisie	Hommes	35,5	20	34	6,5	4	100	394
	Femmes	51	14	31	1	3	100	497
Afrique sahélienne	Hommes	28	16	47	3	6	100	169
	Femmes	35	21	41	2	1	100	230
Afrique guinéenne ou centrale	Hommes	40	15,5	42	2	0	100	113
	Femmes	53	20	24	0	3	100	128
Asie du Sud-Est	Hommes	57	13,5	25	4	0	100	266
	Femmes	65	11	22	2	1	100	243
Turquie	Hommes	28	17	42	9	4	100	189
	Femmes	27	13	48	1	11	100	218
Portugal	Hommes	24	18	43	13	2	100	350
	Femmes	46	15	32	6	1	100	314
Espagne et Italie	Hommes	36	21	30	10	3	100	348
	Femmes	49	13	31	4	3	100	353
Autres pays de l'UE27	Hommes	61	17	16	4	2	100	131
	Femmes	65	12	19	0	5	100	141
Autres pays	Hommes	44	20	32	3	1	100	229
	Femmes	73	8	15	2	2	100	168
Ensemble des descendants d'immigrés	Hommes	36	18	35	7	4	100	2559
	Femmes	50	14	31	2	3	100	2721
Population majoritaire	Hommes	40	14	31	12	3	100	726
	Femmes	46	14	31	5	3	100	739
Ensemble de la population métropolitaine	Hommes	39	15	32	11	3	100	3897
	Femmes	48	14	31	5	3	100	4085

Source • Enquête *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008.

Champ • 18-35 ans scolarisés en France. Sont exclus les jeunes encore au collège.

Lecture • Parmi les garçons descendants de natifs d'un DOM, 33 % ont été orientés en filières générales, 43 % vers des filières professionnelles, scolaires, 6 % en apprentissage.

* Dans un centre de formation en apprentissage (CFA).

voire supérieurs, à ceux de la population majoritaire (46 %), à l'exception notable des descendantes d'immigrés originaires d'Afrique sahélienne (35 %) et de Turquie (27 %).

Dans l'enseignement professionnel (hors CFA), les garçons sont toujours surreprésentés (par rapport aux filles), en particulier chez les descendants de natifs d'un DOM et originaires d'Afrique guinéenne ou centrale. À titre d'exemple, les descendantes d'immigrés originaires d'Afrique guinéenne ou centrale ne sont que 24 % dans le secondaire professionnel contre 42 % pour les garçons de même origine. En revanche, la tendance est inversée pour les jeunes hommes de parents originaires de Turquie (48 % pour les filles ; 42 % pour les garçons). Traditionnellement, les garçons dont les parents sont originaires du Portugal optent plus souvent pour l'apprentissage, avec un taux comparable à celui de la population majoritaire.

Concernant l'accès à l'enseignement supérieur, les écarts semblent plus importants parmi les descendants d'immigrés qu'entre ces derniers et la population

Tableau 3 - Taux d'accès à l'enseignement supérieur des descendants d'immigrés et de natifs d'un DOM, âgés de 18 à 35 ans, selon l'origine et le sexe (%)

Département ou pays de naissance des parents	Hommes	Femmes	Ensemble	Effectifs non pondérés
DOM	39	55	46	350
Algérie	37	44	41	567
Maroc et Tunisie	44	55	50	603
Afrique sahélienne	33	51	41	254
Afrique guinéenne ou centrale	42	55	49	113
Asie du Sud-Est	57,5	68	62	280
Turquie	22	28	25	266
Portugal	30	60,5	43	519
Espagne et Italie	43	56	49	570
Autres pays de l'UE27	68	74	71	184
Autres pays	53	75	62	217
Ensemble des descendants d'immigrés	41	55	48	3573
Population majoritaire	48	58	53	1091
Ensemble de la population métropolitaine	47	58	52	5619

Source • Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.
 Champ • 18-35 ans scolarisés en France, ayant terminé leurs études initiales.
 Lecture • 41 % des descendants d'immigrés venus d'Algérie ont poursuivi des études dans l'enseignement supérieur, ils sont 37 % parmi les hommes de même origine et 44 % des femmes.

majoritaire (tableau 3). Le taux d'accès au supérieur est faible pour les descendants d'immigrés venus de Turquie (25 %), un peu plus élevé pour ceux du Portugal (43 %), d'Afrique subsaharienne (44 %) et d'Algérie (41 %) mais il reste inférieur au taux de la population majoritaire (53 %). Ces écarts proviennent des différenciations en matière d'orientation dans le secondaire, différenciations scolaires qui redoublent en partie les différences d'origines sociales entre les sous-groupes.

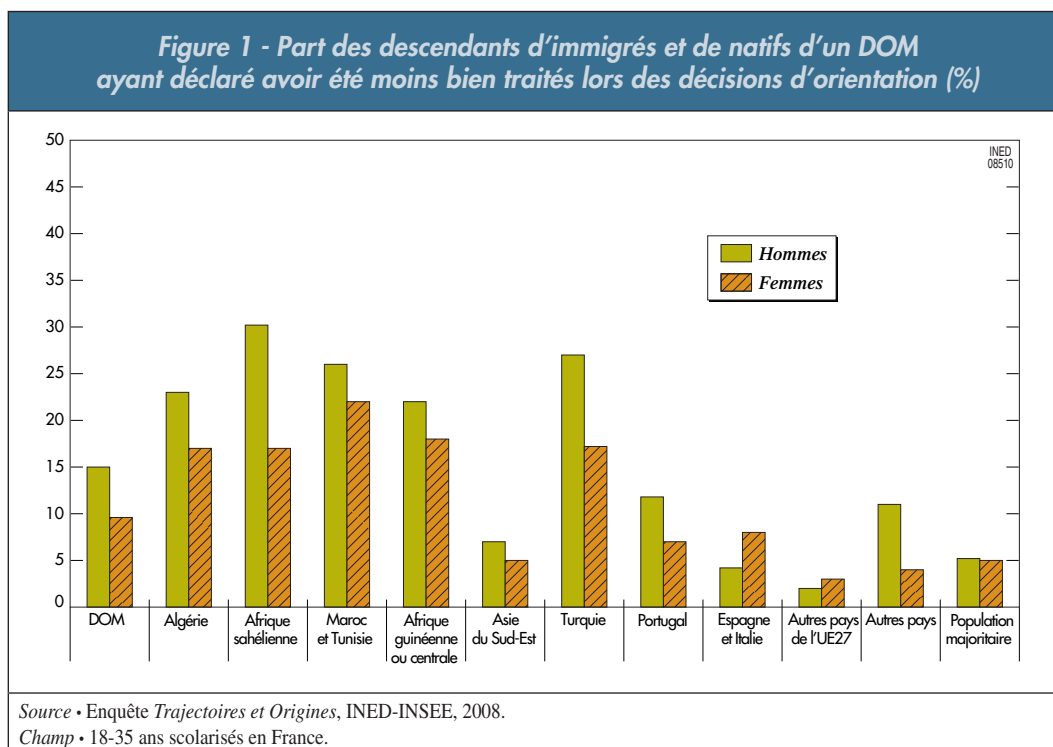
À l'entrée de l'enseignement supérieur les différences sexuées apparaissent très marquées pouvant dépasser les 20 points entre garçons et filles de même origine. Parmi les descendants d'immigrés venus du Portugal, les filles sont beaucoup plus nombreuses que les garçons à poursuivre des études dans le supérieur (60 % contre 30 %). Les inégalités sexuées sont également visibles parmi les descendants d'immigrés originaires d'Afrique subsaharienne (52 % vs. 35,5 %), des descendants de natifs d'outre-mer (55 % vs. 39 %) et même d'Asie du Sud-Est (68 % vs. 57,5 %), même si les taux d'accès dans l'enseignement supérieur sont élevés. Globalement, l'accès des descendants d'immigrés à l'enseignement supérieur a augmenté, mais les abandons et sorties sans diplôme du supérieur restent fréquents⁽⁵⁾.

3 | Expériences scolaires : un sentiment d'injustice à l'égard de l'orientation

Les différenciations scolaires selon les origines doivent être mises en relation avec le vécu de l'orientation. En moyenne, 14 % des descendants d'immigrés déclarent

(5) Primon J.-L., 2008, « Abandon des études universitaires et insertion professionnelle des étudiants en France » in Charle C. et Soulié C., *Les ravages de la « modernisation » universitaire*, Syllepse.

« avoir été moins bien traités » lors des décisions d'orientation ⁽⁶⁾, soit environ trois fois plus que la population majoritaire (5 %). Ce sentiment d'injustice est particulièrement marqué chez les descendants d'immigrés originaires du Maroc ou de Tunisie (23 %), de Turquie (22 %), d'Afrique sahélienne et guinéenne ou centrale (24 % et 20 %) et d'Algérie (20 %). Parmi les motifs cités comme causes potentielles de ces traitements défavorables, l'« origine » prédomine, suivie de « la couleur de la peau ». Les injustices scolaires sont donc vécues comme des discriminations ethno-raciales. Cette perception négative, qui met en cause le caractère impartial de l'École, peut conduire à une délégitimation du système éducatif ⁽⁷⁾.



Au sein de la population majoritaire, le sentiment d'injustice liée à l'orientation scolaire est faible chez les filles comme chez les garçons. En revanche, les écarts sexués sont plus marqués parmi les descendants d'immigrés et de natifs d'un DOM. Les femmes, quelle que soit leur origine, expriment moins souvent ce type d'injustice que les hommes. Il est vrai qu'elles connaissent de meilleures scolarités et moins de sorties sans diplôme que ces derniers. Néanmoins, parmi les femmes, les descendantes d'immigrés venus d'Afrique sahélienne (22 %) et d'Afrique guinéenne ou centrale (18 %), du Maroc, de Tunisie, d'Algérie (17 %) ou encore de Turquie (17 %) sont celles qui expriment le plus souvent un sentiment d'injustice.

4 | Choix de l'établissement du secteur et ségrégation scolaire

L'enquête *Trajectoires et Origines* permet d'appréhender les stratégies scolaires des parents des enquêtés parmi lesquelles le choix ou l'évitement de l'établissement au

(6) La question – qui portait sur l'ensemble de la scolarité en France – était posée ainsi : « Personnellement, pensez-vous avoir été traité différemment des autres élèves lors des décisions d'orientation ? », avec comme réponses possibles : « mieux traité », « pareil » et « moins bien traité ». Ces résultats confirment l'étude de Brinbaum Y. et Kieffer A., 2005, « D'une génération à l'autre, les aspirations éducatives des familles immigrées : ambition et persévérance », *Éducation & Formations*, 72, p. 53-75.

(7) Zirotti J.-P., 2006, « Les jugements des élèves issus de l'immigration sur les décisions d'orientation scolaire et les conditions de leur scolarisation », *Cahiers de l'Urmis*, n°10-11.

Tableau 4 - Évitement de l'établissement et ségrégation scolaire des descendants d'immigrés et des natifs d'un DOM, âgés de 18 à 35 ans, selon l'origine (%)

Pays ou département de naissance des parents	Part des individus...	
	... n'ayant pas toujours fréquenté l'établissement de leur secteur	... ayant déclaré avoir fréquenté un collège à moyenne ou forte proportion d'immigrés
DOM	23	58
Algérie	21	59
Maroc et Tunisie	24	56
Afrique sahélienne	18	68
Afrique guinéenne ou centrale	20	60
Asie du Sud-Est	22	52
Turquie	16	57
Portugal	22	49
Espagne et Italie	23	38
Autres pays de l'UE27	31	29
Autres pays	29	49
Ensemble des descendants d'immigrés	21	51
Population majoritaire	30	17
Ensemble de la population métropolitaine	28	23,5

Source • Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.
 Champ • 18-35 ans scolarisés en France.
 Lecture • 23 % des descendants de natifs d'un DOM n'ont pas toujours fréquenté l'établissement de leur secteur, ils sont 58 % à déclarer qu'ils étaient scolarisés dans un collège à moyenne ou forte proportion d'immigrés.

cours de la scolarité primaire ou secondaire⁽⁸⁾. Les stratégies d'évitement sont plus courantes dans les familles de la population majoritaire (30 %) (tableau 4) alors qu'elles sont peu fréquentes dans les familles immigrées venues de Turquie (16 %), d'Afrique sahélienne et guinéenne ou centrale (18 et 20 %) et d'Algérie (21 %). Ces dernières sont de fait plus captives de l'offre scolaire et en conséquence leurs enfants fréquentent des écoles qui concentrent de nombreux enfants d'immigrés (51 % en moyenne contre 17 % pour la population majoritaire). Du fait même de la ségrégation résidentielle, les descendants d'immigrés ne sont pas scolarisés dans les mêmes établissements que les enfants de la population majoritaire⁽⁹⁾.

(8) Cf. notamment Van Zanten A., 2001, *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, PUF, Le lien social, 274 p.

(9) Felouzis G., Liot F., Perroton J., 2005, *L'apartheid scolaire*, Paris, Seuil.

